



ENSEIGNEMENTS DU CEJI

Année universitaire 2020 – 2021

Les cours spécialisés : (cours magistraux)

Des cours spécialisés d'une durée totale de quatre-vingts heures sont dispensés pour l'ensemble des trois disciplines citées ci-après. Ils sont assurés par des universitaires et des praticiens français et étrangers, invités par l'Institut. Ils portent sur des sujets limités, choisis chaque année par la direction de l'Institut en fonction de l'actualité juridique internationale, dans le cadre de la discipline générale à laquelle ils se rattachent.

Sauf exception, ces cours ont lieu au deuxième semestre (le planning sera communiqué ultérieurement).

Les séminaires annuels d'approfondissement : (travaux dirigés)

• U.V.1 : Séminaire de droit international public

(choisir l'un des deux groupes proposés)

• Groupe 1

Delphine BURRIEZ

jeudi 12 h – 14 h, salle 12

Premier semestre : à partir du 8 octobre
2020 - 10 séances

Second semestre : à partir du 4 février 2021
5 séances

• Groupe 2

Premier semestre : à partir du 9 octobre 2020
8 séances

Lyna MAAZIZ

vendredi 8 h – 10 h, salle 3

Second semestre : à partir du 5 février 2021
7 séances

Clémence BILLARD

vendredi 8 h – 10 h, salle 3

• U.V.2 : Séminaire de droit des relations économiques internationales

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Charles-Maurice MAZUY,

lundi 19 h 00 – 21 h, salle 3

Premier semestre : à partir du 5 octobre 2020

Second semestre : à partir du 1^{er} février 2021

• U.V.3 : Séminaire de droit européen

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Premier semestre : à partir du 9 octobre
2020

Adélie DOUBRERE – 10 séances

vendredi 12 h – 14 h, salle 13

Second semestre : à partir du 11 mars 2021

Delphine BURRIEZ – 5 séances

jeudi 12 h – 14 h, salle 12